



U
Ville de Durbuy
Basse Cour, 13
B- 6940 Barvaux S/O

INFORMATION

AUX MOUVEMENTS DE JEUNESSE SEJOURNANT SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL DE DURBUY

Objet : COURS D'EAU : INTERDICTION BAINNADE ET CONSOMMATION DE L'EAU

Le Bourgmestre,

Vu les problèmes de santé rencontrés par certains jeunes se baignant dans les rus, ruisseaux ou rivière sur le territoire communal ;

Considérant dès lors que la réglementation n'est pas connue ou respectée ;

RAPPELLE QU'IL EST INTERDIT

de se baigner dans les rus, ruisseaux ou rivière sur le territoire communal, car il n'y a aucune zone de baignade reconnue.

De plus, en raison de la non-potabilité de l'eau de ces cours d'eau, il est également interdit de l'utiliser à des fins alimentaires, hygiéniques ou domestiques.

Durbuy, le 20 juillet 2017.

Le Bourgmestre



Philippe BONTEMPS.